

Mulhouse

« Les cimetières sont l'interface du monde des vivants, révélateurs de croyances religieuses, de la sociologie et de l'histoire. Ils expriment dans la durée les rapports complexes qu'une société entretient avec ses défunts »

Le pasteur Philippe Aubert

Toussaint

Des cimetières entre mémoire et oubli

La Toussaint est souvent une occasion de passer au cimetière fleurir la tombe des aïeux. De réfléchir, aussi, au rapport que nous avons avec les morts, à ce lieu qui nous relie à eux, et à notre propre appréhension de ce à quoi nul n'échappera.

La Toussaint est une fête catholique et orthodoxe célébrée le 1^{er} novembre qui est suivie, le 2, par la fête des morts. Ce n'est pas le cas pour les protestants, les musulmans ou les juifs, qui ne croient pas aux saints. Pourtant, la liturgie leur permet un culte mémoriel. Et fleurir une tombe reste une pratique sociale, par devoir ou habitude.

Mettre en valeur les sépultures

« Les cimetières sont des lieux de mémoire, mais aussi d'oubli et d'espérance », estime Philippe Aubert, pasteur de la paroisse protestante Saint-Paul de Mulhouse. Celui-ci a récemment participé au colloque sur l'avenir des cimetières organisé pour les 30 ans de l'association Mémoire mulhousienne, qui œuvre à la préservation et à la mise en valeur des tombes remarquables de personnalités mulhousiennes qui y sont enterrées.

Les cimetières sont des lieux



Une étiquette signalant une concession funéraire échue, à Mulhouse. Photo Vincent Voegtlin

de mémoire définitive, car « la mémoire que nous conservons de nos morts n'évolue plus, elle est close, même si elle peut se modifier en fonction d'éléments nouveaux concernant la personne, ou de processus psychologiques qui restent du fait des vivants... », explique Philippe Aubert.

Des lieux de mémoire immédiate aussi bien sûr, celle des patronymes, « à la condition que celle-ci soit entretenue ». Pour le pasteur Aubert, on peut reconnaître dans l'entretien des tombes « une marque de respect, d'attachement ».

« Et, a contrario, l'abandon de la tombe est souvent interprété comme un détachement, l'oubli de la personne qui y repose ». Les cimetières sont aussi, donc, ces lieux d'oubli...

Interface du monde des vivants

Pour Philippe Aubert, les cimetières sont aussi lieux de mémoire « par la richesse architecturale de ces lieux, la renommée des défunts qui y reposent, leur emplacement » et peuvent « s'apparenter à un musée ». Ils sont « l'interface

du monde des vivants, révélateurs de croyances religieuses, de la sociologie et de l'histoire. Ils expriment dans la durée les rapports complexes qu'une société entretient avec ses défunts ».

Disparition annoncée des cimetières

Il évoque la disparition annoncée des cimetières tels que nous les connaissons, avec le développement de l'incinération, des columbariums et la dispersion des cendres. Selon lui, « les cimetières

res s'adressent aux vivants par l'intermédiaire d'une symbolique riche ». Mais pour combien de temps ? Ces symboles nous touchent de moins en moins, car ils sont seulement dans le champ de l'interprétation. Quand il nous parle moins, le symbole finit par mourir. Pour Philippe Aubert, « faire mémoire, c'est se relier à son passé » et il n'y a « pas de spiritualité sans mémoire », qui demande « d'intégrer un récit pour qu'il devienne votre récit ».

La spiritualité est inscrite dans une généalogie

Pour Philippe Aubert, jusque-là, « la spiritualité s'est toujours inscrite dans une généalogie, portée par un passé, un présent, un futur. Or on perd cette inscription, dans une société qui se moque de la transmission », sous l'emprise de « la technologie du moment » qui atteint son apogée avec l'intelligence artificielle... Le pasteur ne compte plus les petits-enfants qui, lors de la préparation d'obsèques, ne se souviennent plus du prénom de leurs grands-parents ; il craint « que les mutations actuelles transforment les nouvelles générations en générations sans passé, peu préoccupées par l'avenir, seulement obnubi-

lées par un présent consumériste ».

Besoin de ré-enchantement du monde

Et pourtant, avec des événements comme les Nuits de l'étrange, qui se déroulent jusqu'au cimetière central à Mulhouse, cette année, on devine que « les gens ont besoin de ré-enchantement du monde. Car le monde est devenu tellement rationnel, cartésien, qu'il ramène l'humain dans les ténèbres... »

D'ailleurs selon le pasteur, « la relation au religieux est devenue paradoxale : certains cherchent des certitudes dans des formes radicales ; d'autres préfèrent une religion plus libérale, ouverte, inclusive, moins dogmatique ».

Il y a aussi ceux qui ne pratiquent plus, ou seul. « Et je leur dis, dans un couple, on pratique quand on aime ! » D'autres, enfin, se détournent du religieux, ou s'orientent vers une autre forme de religion : le consumérisme et ses temples, les centres commerciaux, qui tendent à remplacer l'église et la famille, dans leur rôle éducatif et de socialisation.

Michèle Marchetti

Les cimetières, lieux d'espérance : une réflexion sur la mort avec Philippe Aubert, sur notre site web.

L'avenir de ces lieux faits pour les vivants

Le cimetière est un lieu pour les vivants. À Mulhouse comme ailleurs, l'avenir des cimetières actuels est en question dans une société contemporaine dont les rapports à la vie, à la mort, à la place des morts, et au religieux ont tellement changé.

Une thèse ancienne dit que si « la sépulture est un lieu de recueillement pour les vivants, avec pour certains une dimension spirituelle, le cimetière est aussi le lieu-reflet qu'une société donne d'elle-même à un instant donné, et ce depuis l'Antiquité », rappelle Philippe Landru, spécialiste des cimetières, présent au récent colloque des trente ans de Mémoire mulhousienne. « Le cimetière est le reflet des attentes de son époque. Avec un fantasme constant et vain : celui de l'immortalité des renommées ». À Mulhouse, on y retrouve l'histoire singulière et la dimension industrielle de la ville.

La nouvelle vie des cimetières

Philippe Landru explique que, jusqu'au XIX^e siècle, le cimetière est un lieu du quo-

tidien, des échanges, des mariages ; puis il est relégué en dehors des villes et devient un lieu de promenade et d'ostentation des tombes individualisés. Ce qui est très visible au cimetière central de Mulhouse. « Et aujourd'hui, l'ostentatoire disparaît au bénéfice d'une recherche paysagère et écologique », les cimetières étant de « rares réservoirs de verdure, capables de résister aux appétits spéculatifs », réserves aussi de calme pour la faune utile, de silence, de ressourcement, où le temps et le bruit de la ville s'arrêtent.

L'association Mémoire mulhousienne veut, depuis trente ans, « sensibiliser le public et les collectivités au bien-fondé de la préservation de cette mémoire d'un territoire ». D'autant que la question se pose de la pérennité des cimetières. Pour le président Joël Eisenegger, « les lieux d'inhumation posent des questions d'ordre éthique, sociétal, philosophique, voire d'environnement et d'aménagement urbain. Or des initiatives et des solutions existent, souvent expérimentées avec succès, pour



Un employé prépare une urne funéraire qui accueillera les cendres d'un défunt après la crémation, au crématorium de Mulhouse. Photo Vincent Voegtlin

que vivent et s'embellissent nos cimetières ».

Mathieu Legrand, expert en droit funéraire et gestion des cimetières, évoque l'architecte Philippe Madec qui, dans les années 1990, réfléchissait déjà à un projet pouvant « redonner aux cimetières une place parmi les vivants » et concevait « une nouvelle architecture funéraire collective, verticale et abstraite, de petits immeubles-cimetières

au cœur des métropoles. Une sorte de retour aux pratiques médiévales ».

Les mentalités ont changé

En 2013, le même Madec, pour qui le cimetière remplit « un rôle de médiateur ayant vocation à accompagner le deuil, à équiper la mémoire collective et individuelle », ajoutait : « Si aujourd'hui,

nous pouvons penser autrement les cimetières, c'est parce que les mentalités en sont venues petit à petit à nous autoriser et que la nécessité culturelle et économique s'en fait sentir », rappelle Mathieu Legrand.

Alors, quand les administrés se plaignent de l'état des cimetières, ou le conservateur (qui peut engager une procédure d'abandon de concession) ou « quand la place vient à manquer et qu'il est impossible de s'étendre, on se trouve dans la vraie gestion foncière. Dans ce cas, est-ce qu'on entame une politique de reprises des concessions ? », interroge-t-il.

Mathieu Legrand : « C'est positif de lier l'utile et l'artistique »

Mathieu Legrand explique que « la personne qui a la charge de l'entretien d'une concession doit la rendre dans le même état au moment de la cession. À l'échéance, la concession revient à la charge de la commune. Une reprise de concession coûte environ 1 000 € à la commune ». Et de se deman-

der s'il n'y a pas « d'autres solutions que des reprises de concessions qu'il va falloir casser et remettre en état ».

Et de souligner que des communes réfléchissent aussi à la revente de monuments, et particulièrement à la revente de caveaux. « Les caveaux, c'est de l'immobilier, et en cas de revente, la commune engage sa garantie décennale sur le bâti. On assiste aujourd'hui à beaucoup d'opérations de réhabilitation de chapelles en columbariums. C'est positif de lier l'utile et l'artistique ».

D'autant que, comme un récent sondage révèle que 80 % de la population se rend au moins une fois par an dans un cimetière, cela devient presque un enjeu électoral... et sociétal. Entretien et réhabilitation des cimetières existants pour ce qu'ils ont de patrimonial ; et créer de nouveaux cimetières, moins grands, au cœur des villes, plus écologiques et plus économiques, pour une société qui est davantage préoccupée par l'ici-bas que par l'au-delà. Une question qui interroge aussi notre spiritualité contemporaine.

● M.M.